



## Règlement du concours

« Santé mentale sans tabou »



### **Qui peut participer?**

Le concours est ouvert aux jeunes de 15 à 30 ans de la région du Grand Toronto. Ceux-ci peuvent participer en groupe de 2 ou 3 personnes maximum, ou bien seuls. Dans le cas où les participants choisissent de participer en groupe, le gain d'une victoire éventuelle sera partagé de façon égale entre les membres du groupe.

### **Qu'attendons-nous?**

Les participants choisis produiront une vidéo de 30 secondes à une minute sur le thème suivant : « la santé mentale sans tabou ».

Pour être choisis, les candidats qui répondront à l'appel du concours devront soumettre les pièces suivantes :

- Copie d'un papier d'identité avec date de naissance
- Lettre de motivation à participer au concours (70 mots max)
- Déclaration d'engagement à participer à une formation, dûment remplie
- Déclaration d'engagement à soumettre une vidéo au concours, dûment remplie
- Brève description du concept pour la vidéo (100 mots max.)
- CV (une page max.)

Six projets de vidéo seront présélectionnés sur cette base et les 6 groupes choisis devront réaliser une vidéo. Une des vidéos sur les 6 réalisées sera ensuite choisie comme gagnante du concours.

### **Qui choisit les candidats?**

Notre jury est composé de deux représentants de Reflet Salvéo et de deux représentants du Labo. Il choisira les six projets qui recevront l'appui de Reflet Salvéo pour réaliser la vidéo.

### **Comment la vidéo gagnante sera-t-elle choisie?**

Des points seront attribués à chaque vidéo réalisée :

- Le jury attribuera des points qui compteront pour 70% des points
- un système de vote en ligne comptera pour 30% des points.

### **Sur quels critères?**

Les critères de présélection des 6 groupes de candidats seront : la motivation et l'originalité du concept.

Les critères de sélection de la vidéo gagnante seront : l'originalité, la technique et la pertinence du message.

### **Conditions**

Les personnes apparaissant dans les vidéos devront signer une décharge à remettre à Reflet Salvéo (un

exemplaire sera remis lors de la formation).

Reflet Salvéo informera les candidats présélectionnés qu'il n'est pas possible d'utiliser de la musique enregistrée protégée par le droit d'auteur sans licence adéquate. Reflet Salvéo encouragera les candidats à utiliser des musiques libres de droit ou de nouvelles compositions.

À des fins de promotion, Reflet Salvéo retiendra les droits d'utilisation à vie de la vidéo sélectionnée.

### **Gains**

L'ensemble des candidats retenus pour participer au concours (y compris ceux qui auront choisi de concourir en groupe) recevront :

- Une formation au montage vidéo gratuite, entièrement financée par Reflet Salvéo, qui aura lieu les dimanche 8 et 15 novembre 2015
- L'usage d'équipement professionnel de tournage incluant une caméra Sony avec trépied et une lumière avec pied pendant une journée en semaine, disponible au mois de novembre ou décembre 2015.
- L'usage d'une station de création numérique pendant deux journées de 8h en semaine pour le montage de la vidéo (post-production) au mois de décembre ou janvier 2015.
- Une adhésion professionnelle d'un an au Labo, le centre d'arts médiatiques francophone de Toronto, payée par Reflet Salvéo à tous les participants sélectionnés.

Le ou les vainqueurs recevront un chèque de **1500.00\$ CAN**, qui sera divisé de façon égale entre les membres du groupe gagnant.

### **Contenu**

Bien que nous ne souhaitons pas mettre de barrières à la créativité de nos participants, nous informons que le contenu des vidéos doit être adapté à un public large et diversifié.

La langue des vidéos doit être le français.

### **Dispositions**

Reflet Salvéo se réserve le droit d'utiliser l'ensemble des vidéos produites dans le cadre de ce concours à des fins de promotion.

Les organisateurs se réservent le droit de prendre des décisions relatives à des questions non prévues dans le présent règlement.

En cas de non-respect du règlement, les organisateurs se réservent le droit de remettre en cause et d'annuler la participation au concours d'un éventuel contrevenant.

Dans l'éventualité de l'annulation d'une participation, Reflet Salvéo se réserve tous les droits sur le travail de conception, vidéo et audio réalisé avant l'annonce de l'annulation.

Pour toute information :

Raphaël Lopoukhine

rlopoukhine@refletsalveo.ca